

**AVIS DE RECTIFICATION D'UN MONTANT D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DU MARCHE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel
Décret présidentiel N°15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation
des marchés publics et des délégations de service public.

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national
restreint N° 22/2025 paru aux quotidiennes nationales « **Les Enjeux Eco**» le 07/07/2025 que l'attribution
provisoire du marché paru au quotidien national « **les Enjeux Eco**» le : 11/09/2025 est rectifier Relatif à la :

Lot N°15 : Réalisation d'un forage de la commune de K'ser El Hirane

***Intitule d'Opération :**

**Réalisation, Electrification Et Equipement De 5000 Ml De Forage pour l'alimentation en eau potable à
travers les communes :LAGHOUAT ,AFLOU,SIDI MAKHLOUF,ASSAFIA,AIN MADHI,KSAR EL
HIRAN,BEN NACEUR BEN CHOHRRA,TADJROUNA,HASSI R'MEL ET KHENEGUE**

N° d'Opération : N1.051.093.01.2003.000.003.25.001

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières le projet sus- indiqué est attribué provisoirement
aux entreprises suivantes

N°	Soumissionnaire Retenue Et NIF	N° LOT	Montant de l'offre avant correction (DA)	Montant après correction (DA)	Note Obtenue	Délai Proposé
03	SARL BENS RITAL 002203010002087	15	59.760.038,80	59.991.374 ,80	67	04mois

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours
dans les **10** jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux

Pour les autres soumissionnaires qui sont intéressés, ils sont invités de se rapprocher des services
des marchés de la direction de l'hydrulique de la wilaya de Laghouat aux plu-tard 03 jours à compter du
premier jour de la publication de cet avis rectification d'attribution provisoire du marché, à prendre
connaissance des résultats détaillés de l'évaluation